

Le Grand Est, une région industrielle de premier plan



(Illustration)

Lancée à l'automne 2019, l'étude commanditée par le Comité Région Industrie Grand Est et réalisée par le BIPE-BDO sur les facteurs d'attractivité économique du Grand Est pour l'industrie garde toute son actualité dans le contexte de la crise du COVID-19 : elle peut en effet permettre de s'accorder sur les leviers favorables au rebond industriel du territoire.

La crise du COVID-19 a mis en évidence la fragilité des chaînes de valeur de l'industrie française et pose deux questions : comment accompagner les maillons affaiblis pour les maintenir et même les renforcer ? Ne peut-on relocaliser des maillons manquants, en particulier ceux jugés stratégiques ? S'ajoute une troisième question : comment attirer les industries nouvelles et prometteuses qui feront le dynamisme du territoire demain ? Autant de questions au coeur de la notion d'attractivité économique.

Quelles sont les raisons d'implantation dans le Grand Est ? Pourquoi les entreprises locales y investissent-elles ?

Que de podiums pour l'industrie du Grand Est ! Le Grand Est est n°1 en emplois ex aequo avec Auvergne-Rhône Alpes dans la métallurgie, n°2 dans l'industrie automobile après l'Ile-de-France, n°3 sur le vaste périmètre de la métallurgie, chimie, plasturgie (après ces deux autres régions). Le Grand-Est occupe une place industrielle de premier plan ; le tissu d'établissements y est dynamique et bien géré. Par sa position

particulière au sein du grand bassin industriel rhénan et la force de son tissu industriel, le territoire est la 2^e région exportatrice de France avec près de 65 milliards d'euros d'exports en 2018.

Pourtant paradoxalement, cette position de territoire industriel leader est peu mise en avant (atavisme de la désindustrialisation ?). Il est temps de valoriser davantage cette position de territoire industriel leader et de remettre en cohérence l'image de marque du territoire et la réalité de son dynamisme industriel. Mais quels sont les atouts du territoire pour l'industrie ?

Interrogées sur les motivations de leur implantation et décisions d'investissement, les entreprises locales disent combien ce qui fait l'attractivité de la région Grand Est, est le vivier d'entreprises, fournisseurs et commanditaires et l'accès au marché. Passer commande en local ou développer des relations de proximité a tout son sens pour sécuriser les approvisionnements des uns et s'assurer de débouchés pour les autres. La densité de l'écosystème et l'accès aux marchés sont particulièrement marqués dans le Grand Est du fait de sa position géographique et de son insertion dans le grand bassin industriel rhénan. Cette réalité inimitable est à mettre en avant fortement : elle est gage de performance industrielle et de débouchés sur les marchés.

La région bénéficie d'autres atouts décisifs, en particulier la disponibilité du foncier dans un territoire bien pourvu en infrastructures, notamment de transport. Ces deux critères sont différenciants par rapport à d'autres régions françaises moins bien loties (au-delà de quelques points endémiques).

Enfin, conditions non centrales, mais de facilitation et de fidélisation qui là aussi sont mises en avant par les entreprises locales et qu'il conviendrait de mieux valoriser : la qualité de vie locale sur le territoire autour notamment de bonnes conditions de logement, de scolarité, d'études et de loisirs, mais aussi les possibilités de progression tant salariales que de postes en lien avec la richesse du vivier d'entreprises, leur dynamisme et la concurrence des pays

limitrophes.

Qu'est-il opportun de renforcer pour faire mieux ? Quelles actions engager ?

L'attractivité industrielle du Grand Est est néanmoins pénalisée par le manque de ressources humaines, et ce malgré une offre de formation solide et une jeunesse qui peine à entrer dans l'emploi. Les difficultés de recrutement, exacerbées par la concurrence des pays voisins, exigent de maintenir et renforcer le recours à l'apprentissage et aux stages. L'enjeu est décisif : renoncer à cet effort dans le contexte post-COVID serait un risque pour les entreprises elles-mêmes et qui sont un maillon indispensable pour que le territoire dispose d'un vivier qualifié. Le Grand Est a besoin de l'industrie, d'une industrie forte et engagée sur le terrain RH. Il gagnerait aussi à réfléchir à un partenariat renouvelé avec le Luxembourg et l'Allemagne pour partager les coûts de formation au-delà du vivier de salariés.

Sur un second plan, le Grand Est pourrait renforcer son attractivité en déployant une stratégie d'innovation plurielle et une stratégie environnementale ambitieuse : écologie rentable en propre ou à plusieurs (les effluents des uns pouvant constituer une matière première pour les autres), soutien aux innovations de processus ou de management permettant des gains d'efficacité, appui au numérique et à l'industrie 4.0, aménagement de zones d'activité avec conditions d'exploitation optimisées (gestion collective des déchets et effluents liquides ou gazeux, solutions de mobilité inter-entreprises, etc.)...

Des réalisations remarquables ont pris place sur le territoire et le Grand Est est aussi devenu la 1ère région de France en production d'énergie renouvelable. Ces évolutions sont gages de motivation et d'attrait pour les plus jeunes, comme tout au long de la carrière. Elles pourraient aussi renforcer et nourrir l'image de marque des industries du Grand Est, avec un bel effet de notoriété pour tous, réactivant positivement la

forte identité industrielle historique du territoire.

Conclusion

L'attractivité ne se décrète pas. Elle se construit tant par des mesures d'action publique favorables que par une responsabilité partagée entre acteurs collectifs jusqu'aux entreprises elles-mêmes. L'attractivité se joue aussi dans la capacité à faire savoir les qualités du territoire, tout comme à générer les conditions d'un écosystème capable de se mobiliser et d'embarquer les autres dans une dynamique stimulante.